

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU MARDI 25 AVRIL 2017 A 20 H 00 A LA MAIRIE

Le Conseil Municipal,

- **CONTRACTE** un emprunt de 200 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE pour les travaux du gîte communal.
  
- **ATTRIBUE** les subventions annuelles aux associations.
  
- **OPTE** pour un nouveau mode de gestion de la restauration scolaire.
  
- **EMET** un avis favorable sur l'intégration de la commune de Chouzé-sur-Loire au sein de la CCCVL.

Le Maire,  
Laurent CHAUVELIN